

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, **qu'il y aura une rencontre du Comité de Démolition le mercredi 3 février 2021 par vidéoconférence.**

Au cours de cette séance, le Comité de Démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment suivant:

BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:

ADRESSE VISÉE : 240, RUE ARMAND-MAJEAU SUD

Identification du site concerné:

L'immeuble est situé sur le lot 4 047 036 dont l'adresse est le 240, rue Armand-Majeau Sud, à Saint-Roch-de-l'Achigan, propriété de 9168-3904 Québec Inc. et 9228- 5384 Québec Inc.

OPPOSITION

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition à la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité par écrit à l'adresse courriel suivante : dg@sra.quebec

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan ce 22^e jour du mois de janvier 2021.

Marie-Josée Masson
Directrice générale et secrétaire-trésorière